

## **Atlas des oiseaux nicheurs de l'Aude (2005 – 2007)**

### **Protocole atlas (niveau présence/absence, qualitatif)**

#### **Cartographie**

L'enquête s'appuie sur un découpage du département par maille de 10 km sur 10 km, découpage universel UTM, WGS84.

#### ***Principe de base***

Cette enquête "Atlas des oiseaux nicheurs" consiste à rechercher la présence des espèces nicheuses par maille UTM (10 km sur 10 km), à l'occasion de prospections ou d'observations ponctuelles. En fonction des observations et des comportements relevés sur le terrain, chaque espèce se verra attribuée un critère de reproduction selon trois niveaux progressifs : nidification possible, probable ou certaine.

L'enquête "atlas" qualitatif (présence/absence) est complété par une enquête par relevés semi-quantitatifs (protocole points d'écoute), qui permettra de préciser l'écologie et la distribution des espèces nicheuses dans l'Aude.

#### ***Première année (2005)***

L'objectif d'une enquête "Atlas des oiseaux nicheurs" est d'obtenir, pour chaque espèce et sur chaque maille, le critère de reproduction le plus élevé possible. L'aspect le plus contraignant de ce type d'enquête (pour chacune des espèces pour lesquelles nous avons la certitude "du terrain" qu'elles sont effectivement nicheuse sur la maille) est d'obtenir une observation correspondant à un critère "nicheur certain".

Pour la première année d'enquête (2005), nous préférons nous contenter de recenser le maximum d'espèces par maille, sans chercher à obtenir la certitude de reproduction (critères de "nidification certaine"). Certains secteurs ou mailles étant déjà relativement bien connus concernant leur avifaune nicheuse, on privilégiera la première année les prospections sur les secteurs ou et mailles les moins connus. Pour les secteurs mieux connus, on s'appuiera sur les données obtenues en 2003 et 2004 pour commencer à remplir les fiches de présence, qui pourront être complétées les années suivantes.

#### ***Recommandations***

Pour être le plus complet et le plus exhaustif possible, les visites ou relevés sur les mailles atlas se doivent de suivre certaines règles :

- *visites réparties tout au long de la saison de reproduction.* Pour les espèces sédentaires les plus précoces, les observations pourront débuter dès le début du mois de mars (février serait même mieux pour quelques espèces ...). Pour les espèces migratrices nicheuses dans l'Aude, certaines sont déjà cantonnées fin mars - début avril, alors que d'autres, plus tardives, n'apparaissent que dans la seconde quinzaine

du mois de mai. Les observations devraient donc couvrir la période allant de mars à juin (pour espérer contacter toutes les espèces présentes), des visites en juin et juillet devraient plus facilement permettre d'obtenir des indices de reproduction certains pour l'ensemble des espèces.

- *visites réparties dans les grands milieux présents* sur la maille. Si certaines espèces sont relativement communes et relativement peu exigeantes dans le choix des milieux fréquentés, d'autres sont strictement inféodées à un type de milieu particulier. Il est donc important de prospecter les différents grands milieux présents sur chaque maille (cultures, milieux forestiers, milieux ouverts pâturages, friches, ..., garrigues, milieu rupestre, zones humides, milieu urbain et péri-urbain, ... en fonction des mailles) pour espérer être suffisamment exhaustif.

- *les premières heures du jour sont les plus favorables* pour contacter les espèces nicheuses potentielles, c'est la période de pleine activité des oiseaux chanteurs et nombreux autres comportements révélant une probabilité de reproduction (parades nuptiales, défense de territoire, construction de nid, ...). Le reste de la journée peut toujours être consacré à la recherche de nouvelles espèces ou l'obtention de critères de reproduction plus précis.

- *en altitude* (Pyrénées audoises, Montagne Noire) il faut prendre en compte le fait que certaines espèces nicheuses "sédentaires" se commencent à se manifester que tardivement... (visites d'avril à juin).

- *les sorties nocturnes* ne doivent pas être négligées, elles permettent de contacter certaines espèces passant inaperçus dans la journée (rapaces nocturnes, oedicnème, engoulevent, ...).

- le travail qualitatif de l'atlas (suspecter la présence/absence des espèces par maille) ne doit pas nous faire oublier que pour certaines espèces, il est toujours intéressant d'avoir des effectifs nicheurs (ou couple/individus présents) : oiseaux d'eau (au sens large : grèbes, ardéidés, anatidés, rallidés, limicoles, laridés), rapaces et autres espèces rares et "peu communes".

- dans le cadre plus lointain de la réalisation d'une "Avifaune audoise", il faut profiter des sorties sur le terrain pour noter systématiquement toutes les observations relatives aux espèces migratrices (de passage ou en stationnement), ainsi qu'aux espèces nicheuses dans l'Aude, mais visiblement en stationnement migratoire (individus paraissant non cantonné). Ces observations seront très utiles quand il s'agira d'aborder les phénologies de migration.

### ***Saisie des observations***

Qu'il s'agisse de prospections systématique ou d'observations ponctuelles, au minimum une fiche atlas doit être utilisée par observateur et par maille. Pour chaque maille, les fiches atlas peuvent être utilisées de deux façons : une fiche pour chaque

sortie et chaque maille (avec fiche de synthèse par saison) ou bien compilation d'une fiche de synthèse par maille en fin de saison (les observations originales étant conservés par ailleurs). Dans tous les cas, il est important de mentionner, pour chaque maille, les dates et les durées de prospection, ainsi que les communes visitées, ce qui nous permettra d'avoir un indice de l'effort de prospection par maille).

Pour remplir la fiche atlas, il suffit de se reporter à la grille des critères et de reporter le numéro du critère dans la colonne adéquate de la fiche atlas. Pour un oiseau chanteur (en période de reproduction et dans un milieu favorable), mettre 2 dans la colonne possible, pour des parades nuptiales ou un accouplement, mettre 5 dans la colonne probable, pour l'observation de poussins ou jeunes non volants, mettre 10 dans la colonne certain, etc ...

Pour retrouver la maille concernée par vos observations, voir la carte, les limites des mailles et « comment trouver les repères UTM sur cartes 1:2500.

### ***Transmission des observations***

- *Vous êtes le coordinateur d'une carte :*

Transmettez vos fiches au plus tard au 15 août, par Email ou par courrier (voir contacts). En plus de la fiche de synthèse de votre maille, n'oubliez pas de fournir les noms de toutes les personnes qui vous ont transmis des données sur votre maille ou toutes autres informations disponibles.

- *Vous n'êtes pas le coordinateur de la carte sur laquelle vous avez fait des observations :*

1 - vous savez à quelles cartes correspondent vos observations :

transmettez dès que possible aux coordinateurs (voir la liste des coordinateurs) vos observations reportées sur fiche atlas, par mail ou par courrier,

2 - la carte n'a pas encore de coordinateur ou vous ne savez pas à quelles cartes correspondent vos observations :

transmettez à la LPO Aude, en n'oubliant pas de préciser le nom des observateurs, les localités précises, les dates d'observation, et tous détails jugés utiles (*voir contacts*).

### ***Contacts "Atlas des oiseaux nicheurs de l'Aude"***

*Email*                      *avifaune.aude@free.fr*

*Courrier*                    *LPO Aude. Enquête atlas. Ecluse de Mandirac.*

*11100 Narbonne.*

*Téléphone*                *04.68.49.12.12.*

*Site internet*             *http://avifaune.aude.free.fr*